

Volet
social

Le pt'it mot de l'animatrice

Voici déjà Noël avec son ambiance féerique, du bon temps à partager avec vos proches et les cadeaux que s'échangent petits et grands.

Quoi de neuf au RAM ces derniers mois ?

- ▶ Le RAM a participé à l'opération La Grande Lessive® qui avait pour thème cette fois-ci « la tête en bas » des trésors d'imagination ont été déployés par certaines assistantes maternelles avec notamment la réalisation de maisons la tête en bas comme cela peut réellement exister dans certains pays. Cette animation sera reconduite les 24 et 25 mars prochain.
- ▶ Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, les assistantes maternelles ont pu expérimenter avec les enfants des activités autour du goût organisées à la Circonscription d'Action Sociale et se rendre à la visite de la caserne des pompiers.
- ▶ Il a été organisé au RAM une conférence sur l'arrivée d'un nouvel enfant dans une fratrie.

L'arrivée d'un enfant bouleverse la famille. L'enfant qui doit être accueilli avec bienveillance et empathie va s'intégrer dans la société en fonction de sa relation intrafamiliale. N'oublions pas que l'enfant grandit par le regard que l'on porte sur lui. Il faut bien sûr accepter que l'arrivée d'un enfant crée des conflits qui vont se résoudre la plupart du temps tout seuls, l'adulte n'interviendra que s'il y a violence, important également de reconnaître que chaque enfant puisse avoir des besoins différents, permettre à chaque enfant de trouver sa place, gérer les frustrations et poser des limites. Lors du retour à la maison le fait d'offrir un cadeau au plus grand permet une reconnaissance primordiale du statut d'aîné.

- ▶ Pour sa conférence annuelle le 3 novembre dernier au Centre de Congrès de Caen sur le thème : « Relations parents/enfants : comment poser des limites ? », l'UDAF avait invité Hervé Ott, formateur-consultant en approche et transformation constructives des conflits. L'animatrice du RAM et petit groupe d'assistantes maternelles se sont rendus à cette conférence. *L'attitude éducative des parents et des assistantes maternelles consiste à créer les conditions de sécurité affective et physique indispensables à l'épanouissement de l'enfant. Ce besoin de sécurité sera satisfait par la capacité de l'adulte à définir et à faire respecter des limites aux comportements de l'enfant. A côté de ce besoin de sécurité, l'enfant a aussi besoin d'amour, de reconnaissance, d'autonomie, bref d'attachement aux figures parentales, pour acquérir de la confiance en lui-même et dans son entourage. Hervé Ott a abordé toutes les questions liées à ces deux exigences de sécurité et d'attachement, notamment pour aider les parents à sortir de l'impuissance ou de la toute-puissance dans la relation éducative.*

- ▶ Ce trimestre nous avons accueilli Julien un nouvel intervenant en éveil musical ; on a vu des enfants se trémousser sur les rythmes endiablés des percussions.

Autres informations :

- ▶ La Maison Familiale de Trun vient de proposer ses formations à destination des assistantes maternelles pour 2016. Je vous rappelle que ces formations sont prises en charge par l'AGEFOS PME dans le cadre de votre compte personnel de formation. Une soirée de professionnalisation va être proposée en ce début d'année « travailler à la maison, espace professionnel et personnel » la date sera communiquée ultérieurement.
- ▶ Une session de remise à niveau des premiers secours va être organisée en 2016 par le RAM ; êtes-vous intéressée ? Madame Duplessis, de la mairie sera chargée de vous appeler pour faire le point sur vos disponibilités ; ceci afin de mieux renseigner les parents sur les places disponibles, une éventualité de travail le weekend, la conduite ou la reprise des enfants vers une école donnée ; merci de lui réserver le meilleur accueil.

Le programme des activités peut changer, pensez à appeler le RAM.

Elisabeth Lecluse, Animatrice du RAM.

Si vous souhaitez vous renseigner et vous inscrire, contactez le RAM

Le petit Journal du RAM est disponible en téléchargement sur : www.falaise.fr

Rappel des principales activités organisées par le RAM et leur localisation (toujours sur inscription) :

Dans les locaux du RAM

- > L'accueil dans la salle d'activité de 9h à 11h30 le mardi, jeudi et vendredi (pendant les vacances scolaires, uniquement le mardi et jeudi).
- > Activité autour du livre 1 semaine sur 2, le mardi ou le jeudi, à 10h15 avec la participation de la Médiathèque.
- > Éveil musical le jeudi, 2 séances au choix, 9h15 ou 10h15.

A la Salle Multisports à dominante Tir à l'arc le vendredi

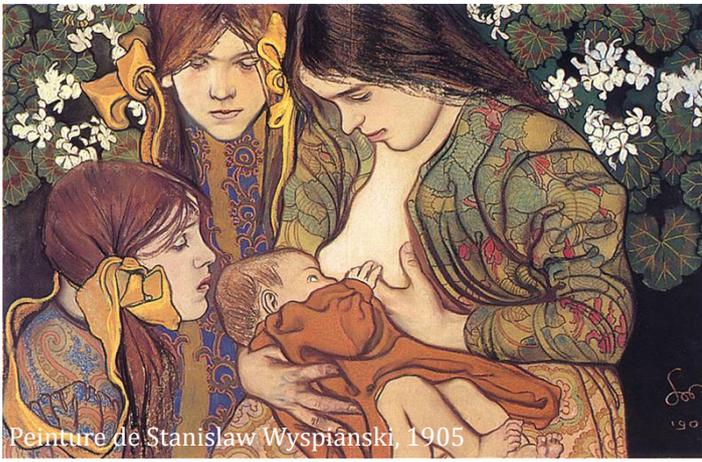
- > La Baby gym une fois par mois, à 9h30 pour les enfants de + de 20 mois.
- > La psychomotricité, à 10h15 pour les enfants de tout âge.

Au Centre Aquatique

- > L'activité bébés nageurs le samedi matin qui vous permet de bénéficier d'un tarif intéressant, à condition de venir chercher au R.A.M. les tickets qui vous donnent droit à la réduction.

--- Consultez le planning en page 3 ---





Peinture de Stanislaw Wyspianski, 1905

S'occuper d'un enfant allaité

De plus en plus de mères, font le choix de poursuivre leur allaitement tout en travaillant. En effet le lait maternel est sans égal pour l'enfant, il suffit à couvrir l'ensemble des besoins du bébé pendant les 6 premiers mois et protège de nombreuses maladies, infections et allergies.

L'assistante maternelle, peut faciliter cette étape en accompagnant la mère et son bébé dans ce projet. Le lait doit être apporté dans un contenant isotherme, conservé dans le réfrigérateur et consommé dans les 24h. Il peut être réchauffé au chauffe-biberon (jamais au micro-ondes). Tout lait réchauffé et non consommé doit être jeté. Il est préférable de proposer des petites quantités de lait maternel au début et de les adapter en fonction de l'appétit de l'enfant.

Comment faire lorsque l'on se retrouve en face d'un enfant débordé par ses émotions ?

L'adulte doit éviter de minimiser les choses mais doit au contraire se mettre à la place de l'enfant qui pleure, désorienté parce qu'on lui a pris son jeu, son bien le plus précieux.

L'enfant a besoin de temps, de se sentir entendu, reconnu dans sa souffrance et accompagné quelle que soit son émotion : tristesse, colère, peur.

Il est important de verbaliser avec l'enfant les moments où il a fait face à son émotion. Nous avons trop souvent la fâcheuse tendance de pointer les événements qui se passent mal, il faut accompagner les enfants à identifier les bons moments, les féliciter quand au sein d'une situation difficile leur émotion diminue.

Les émotions sont utiles, l'enfant avec l'aide de l'adulte bienveillant doit apprendre à les gérer pour accompagner les émotions de l'enfant le chemin consiste à faire du mieux possible pour aller vers l'accueil de la bienveillance et de la reconnaissance des émotions, ce positionnement n'empêche pas le cadre et les limites

Le retour des parents le soir

Quand les parents reviennent chercher leur enfant le soir, le temps des retrouvailles n'est pas toujours une période simple à gérer.

Pour le parent et pour l'assistante maternelle !



Les retrouvailles sont une période de transition durant laquelle l'enfant a besoin du regard bienveillant de l'adulte pour l'accompagner dans cette nouvelle séparation. Lors de l'arrivée de ses parents l'enfant peut décharger beaucoup d'émotion. Il peut manifester de la colère car il se rappelle que le matin il y a eu séparation d'avec ses parents ; il a peut-être aussi commencé un super jeu et aimerait le terminer !

Il faut donc laisser le temps à l'enfant pour s'adapter et prendre le temps nécessaire aux retrouvailles.

Les retrouvailles sont également un temps d'échange important entre les parents et l'assistante maternelle ; attention toutefois à ne pas confondre échange et bavardage.

L'assistante maternelle aura alors la tâche délicate de gérer les petits débordements à son domicile sans mettre les parents en difficulté.

Le pot pas trop tôt

Contraindre les enfants à la propreté avant 2 ans serait associé à un risque de miction et d'incontinence tardive

Les enfants soumis à un apprentissage précoce seraient également plus enclins à la constipation.

C'est ce qui ressort d'une étude publiée dans la revue *Research in Urology*.



Programme complet des activités au RAM

Janvier 2016	Ve	1	
	Sa	2	
	Di	3	
	Lu	4	
	Ma	5	Activité autour du livre
	Me	6	
	Je	7	Activités avec François Olivier
	Ve	8	Jeux de ballons à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	9	
	Di	10	
	Lu	11	
	Ma	12	Couronne des rois
	Me	13	
	Je	14	Éveil musical Soirée sur le développement psychomoteur, RAM de Mézidon
	Ve	15	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	16	
	Di	17	
	Lu	18	
	Ma	19	Pâte à modeler
	Me	20	
	Je	21	Activité autour du livre
	Ve	22	Psychomotricité avec Aurélie à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	23	
	Di	24	
	Lu	25	
	Ma	26	Couronne des rois
	Me	27	
	Je	28	Activités avec François Olivier
	Ve	29	Transvasements à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	30	
	Di	31	

Mars 2016	Ma	1	Activités sonores pour les bébés
	Me	2	
	Je	3	Activités avec François Olivier au Lycée d'enseignement professionnel 20h30 : Soirée autour de l'espace professionnel et personnel
	Ve	4	Dégüisements au Lycée d'enseignement professionnel
	Sa	5	
	Di	6	
	Lu	7	
	Ma	8	Activité autour du livre
	Me	9	
	Je	10	Éveil musical
	Ve	11	Psychomotricité avec Aurélie à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	12	
	Di	13	
	Lu	14	
	Ma	15	Bricolage de Pâques
	Me	16	
	Je	17	Activités avec François Olivier autour de Pâques
	Ve	18	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	19	
	Di	20	
	Lu	21	
	Ma	22	Activité livre pour les bébés
	Me	23	
	Je	24	Activité autour du livre La Grande Lessive®, exposition sur site
	Ve	25	Chasse aux oeufs de Pâques La Grande Lessive®, exposition collective
	Sa	26	
	Di	27	
	Lu	28	
	Ma	29	Bricolage de Pâques
	Me	30	
	Je	31	Activités avec François Olivier

Février 2016	Lu	1	
	Ma	2	Activité autour du livre au Lycée d'enseignement professionnel
	Me	3	
	Je	4	Éveil musical
	Ve	5	Danse au Lycée d'enseignement professionnel
	Sa	6	
	Di	7	
	Lu	8	
	Ma	9	Dégüisements avec les plus grands à la Salle de Tir à l'arc
	Me	10	
	Je	11	Activités libres au RAM
	Ve	12	
	Sa	13	
	Di	14	
	Lu	15	
	Ma	16	
	Me	17	Le RAM sera fermé du 15 au 19 février
	Je	18	
	Ve	19	
	Sa	20	
	Di	21	
	Lu	22	
	Ma	23	Activité tactile pour les bébés
	Me	24	
	Je	25	Activité autour du livre
	Ve	26	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	27	
	Di	28	
	Lu	29	

Avril 2016	Ve	1	Courir, ramper, sauter à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	2	
	Di	3	
	Lu	4	
	Ma	5	Jeux libres à la Salle de Tir à l'arc
	Me	6	
	Je	7	Jeux libres au RAM
	Ve	8	Jeux de ballons à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	9	
	Di	10	
	Lu	11	
	Ma	12	
	Me	13	Le RAM sera fermé du 11 au 15 avril
	Je	14	
	Ve	15	
	Sa	16	
	Di	17	
	Lu	18	
	Ma	19	Activité autour du livre
	Me	20	
	Je	21	Éveil musical
	Ve	22	Psychomotricité avec Aurélie à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	23	
	Di	24	
	Lu	25	
	Ma	26	Pâte à modeler
	Me	27	
	Je	28	Activités avec François Olivier
	Ve	29	Baby Gym à la Salle de Tir à l'arc
	Sa	30	



Vacances scolaires de la période
 > HIVER : du 5/02 après l'école au 21/02 inclus
 > PRINTEMPS : du 1/04 après l'école au 17/04 inclus

Professionnel

VALIDATION DE L'AGRÈMENT

Après avoir terminé leur formation obligatoire (60 heures avant de commencer à travailler et 60 heures après l'accueil du 1^{er} enfant) dispensée par le Conseil Départemental, les assistantes maternelles ont l'obligation de se présenter à l'épreuve EP1 du CAP petite enfance pour valider leur agrément.

Elles doivent pour cela se rendre sur le site de l'académie de Caen (www.ac-caen.fr) et effectuer leur inscription en ligne (s'adresser au RAM en cas de problème). Elles recevront ensuite une convocation à leur domicile, qu'elles devront retourner signée après en avoir vérifié le contenu.

Attention à la date limite indiquée pour s'inscrire sur le site, passé cette date, il faudra attendre l'année suivante pour s'inscrire et cela peut poser un problème pour le renouvellement de l'agrément !!!

Les assistantes maternelles qui le souhaitent peuvent en profiter pour passer l'examen en entier. Avoir le CAP petite enfance peut permettre une meilleure reconnaissance de la part des parents et vous offre la possibilité de pouvoir travailler à l'extérieur.

ACCUEIL DE STAGIAIRE CHEZ L'ASSISTANTE MATERNELLE

Vous avez peut être reçu des appels de personnes qui vous demandent à être accueillies en stage.

S'il est agréable de pouvoir partager son expérience professionnelle, accueillir un stagiaire requiert des responsabilités aussi bien pour l'assistante maternelle que pour le stagiaire. Une convention pédagogique précise les engagements de chacun. L'assistante maternelle devient le référent du stagiaire a un rôle de coordination entre son domicile, l'établissement de formation et le stagiaire. Elle doit mettre à disposition du stagiaire des ressources nécessaires à l'acquisition des compétences demandées ; le stage doit permettre des temps d'observation et d'expérimentation.

Le stagiaire s'engage à respecter les règles de fonctionnement chez l'assistante maternelle, de faire preuve de discrétion et de secret professionnel.

Les parents qui sont les employeurs des assistantes maternelles, doivent également donner leur autorisation pour l'accueil du stagiaire.

L'AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ASSISTANTE MATERNELLE

En cours de contrat, les besoins de garde de l'enfant peuvent changer notamment quand l'un des parent perd son emploi ou si l'enfant va à l'école.

Inutile pourtant de refaire un contrat il suffit de rédiger un avenant au contrat de travail. Un modèle d'avenant au contrat de travail est disponible sur www.pajemploi-urssaf.fr. Vous le trouverez en version papier au RAM. Pour être valable, l'avenant doit être daté et signé des 2 parties.

Une assistante maternelle qui a contractualisé avec le parent pour une mensualisation précise, peut refuser cet avenant ; le parent devra alors la licencier.

FAIRE LE PONT ???

Le principe du pont consiste à ne pas travailler entre un jour férié et un ou deux jours de congés.

L'employeur peut le définir sans solde (à prévoir dans le contrat de travail) ou comme une journée d'accueil rémunérée. Dans ce cas, si le parent décide de ne pas confier l'enfant ce jour-là, il doit rémunérer la journée. Si le jour férié tombe un jour normalement travaillé, que l'assistante maternelle satisfait aux conditions (trois mois d'ancienneté avec l'employeur) et qu'elle travaille le jour précédant et suivant ce férié, cette journée est rémunérée.

Au cas où il ait été décidé que le jour férié serait travaillé, et en cas de refus de l'assistante maternelle, le jour peut être enlevé au salaire.

Si vous souhaitez vous renseigner ou vous inscrire aux activités du RAM contactez-nous par mail, par téléphone, ou rendez-nous visite.

Accueil physique et téléphonique, mardi et jeudi de 14h à 17h.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

8 rue Robert le Magnifique - 14700 Falaise

Tél. : 02 31 90 64 28 - email : ram@falaise.fr